

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2015

Du **16 janvier 2015**, convocation du conseil municipal adressée individuellement à tous les conseillers pour la réunion du 22 janvier 2015, à effet de délibérer sur les questions suivantes :

- ◆ Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 18 décembre 2014,
- ◆ Devis :
  - Complexe scolaire : divers devis, Géomat pour relevés topographiques,
  - Aménagement du rond-point RD 812/Rue des prés,
  - Radar pédagogique et signalisation à Plaisance,
  - Travaux d'élagage,
  - Nilfisk pour 2 batteries auto laveuse,
  - Art Camp pour protection contre les surtensions à l'église
  - Domaine de la Corbinais pour aménagement Zac de la Prairie et lavoir
- ◆ Recrutement aux services :
  - Administratif,
  - Technique pendant l'arrêt de travail,
- ◆ Participation éventuelle au Comité des Œuvres Sociales pour le personnel communal au titre de l'année 2015,
- ◆ Point sur les subventions communales 2015, demande de subvention ACCA dans le cadre du piégeage des ragondins,
- ◆ Questions diverses.

Le Maire,

Le **22 janvier deux mil quinze**, le conseil municipal de la commune de SAINT-JEAN-sur-COUESNON, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Pierre PRODHOMME, Maire.

### **MEMBRES PRÉSENTS**

Mrs Pierre PRODHOMME, David LÉBOUVIER, Emmanuel ROCHELLE, Joël PRIGENT, David CHIDENNE, Thomas GIDEL, Ludovic JALLOIN, Gérard JOURDAN,  
Mmes Valérie BARON, Stéphanie BOBET, Corinne GILLETTE, Catherine MASSON, Ramatoulaye ROGER,

### **MEMBRES ABSENTS EXCUSES**

M. Thomas GIDEL,  
Mme Corinne GILLETTE,

Madame Ramatoulaye ROGER, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

#### **1) Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 18 décembre 2014**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents

#### **2) DEVIS :**

##### **Complexe scolaire :**

Monsieur David LÉBOUVIER présente trois esquisses établies par Madame LOUSSOUARN, architecte.

Le conseil municipal adopte l'opération et sollicite l'octroi de la subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux.

Le devis GEOMAT pour complément topographique, s'élevant à 500 € HT soit 600 € TTC est accepté.

**Aménagement du rond-point RD 812/Rue des Prés :**

Afin d'améliorer la sécurité des usagers au rond-point RD 812 rue des Prés ; 2 entreprises ont présenté un devis.

Eiffage : 9 828 € HT soit 11 793.60 € TTC,

Lemée : 9 495 € HT soit 11 394 € TTC

Le conseil municipal émet un accord de principe pour le devis Eiffage et sollicite l'octroi de la subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux et de la subvention au titre des amendes de police.

**Radar pédagogique :**

Le devis « Signalisation Lacroix » pour l'acquisition d'un radar « Métis 1000 » s'élève à 2 045.57 € HT soit 2 454.68 € TTC

Le conseil municipal émet un accord de principe et sollicite l'octroi de la subvention au titre des amendes de police.

**Signalisation à Plaisance**

Les devis « Signalisation Lacroix » s'élèvent à :

- limitation à 50 kms/h : 4 155.97 € HT soit 4 987.16 € TTC,

- passage piéton : 3 250.55 € HT soit 3 900.66 € TTC

Le conseil municipal émet un accord de principe pour le devis de 3 250.55 € HT et sollicite l'octroi de la subvention au titre des amendes de police.

**Travaux d'élagage**

Les entreprises Jardin au prix de 80 € HT / heure et Taligot au prix de 82 € HT / heure ont établi une proposition tarifaire. Le conseil municipal retient l'entreprise Jardin, à raison de 2 jours sur 2015.

Il devra être établi un arrêté municipal afin de règlementer les travaux d'élagage sur la commune.

**NILFISK pour 2 batteries auto laveuse**

Le devis s'élevant à 1 357 € HT. Le conseil municipal décide de contacter l'entreprise Leray pour connaître le coût des batteries ; différents fournisseurs ainsi que l'entreprise Ferron dans le cadre d'un renouvellement.

**ART CAMP pour protection contre les surtensions à l'église**

Le devis s'élevant à 1 240 € HT soit 1 488 € TTC sera revu lors d'une prochaine réunion au mois de février 2015.

Une réunion de travail est prévue le mardi 17 février 2015 à 20 h pour faire le point sur différents sujets.

**DOMAINE DE LA CORBINAIS pour aménagements :**

**Zac de la Prairie**

Le devis « Domaine de la Corbinais » pour l'achat de 534 plants s'élevant à 2 207.18 € TTC est retenu.

**Lavoir**

Le devis « Domaine de la Corbinais » s'élevant à 395.03 € TTC est retenu.

**3) Recrutements aux services :**

- **administratif**

Par courrier en date du 30 décembre 2014, Mme Annick Desmottes, rédactrice territoriale, informe Mr le Maire qu'elle demande à faire valoir ses droits à la retraite, et ce, au 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Le profil du poste sera vu lors de la réunion de travail le 17 février 2015 à 20 h.

- **technique pendant l'arrêt de travail**

Considérant que Mr Guy Delaunay, adjoint des services techniques est en arrêt de travail suite à accident de service survenu le 9 décembre 2014, il y a lieu de prévoir son remplacement à raison de 3 jours/semaine.

Catherine MASSON se charge de contacter le PAE au sein de la Communauté de Communes.

**4) Participation éventuelle au Comité des Œuvres Sociales pour le personnel communal au titre de l'année 2015**

Le conseil municipal émet un avis favorable pour participer au COS soit 0.81 % de 137 597 € (article 6411 et 6413) soit 1 115 €.

**5) Point sur les subventions communales 2015**

A voir lors de la réunion de travail le 17 février 2015.

**Par courrier en date du 14 janvier 2015, l'ACCA sollicite une subvention dans le cadre du piégeage des ragondins**

Il est accordé une subvention de 400 € au titre de l'année 2015.

**l'AEPEC de ST AUBIN DU CORMIER par courrier du 16 janvier 2015 sollicite une subvention de fonctionnement pour l'année scolaire 2014-2015, pour 59 élèves.**

Lors de la réunion du 17 juillet 2014, le montant a été fixé à 300 €/élève dont la famille est domiciliée à ST JEAN SUR COUESNON pour 47 élèves.

A voir lors de la réunion de travail du 17 février 2015.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Courrier de Mr le Maire de ST AUBIN DU CORMIER en date du 29 novembre 2014 concernant la scolarité de l'enfant Killian BRETON**

Considérant que la commune de Saint-Jean-sur-Couesnon n'applique pas la règle des tarifs modulés pour les services périscolaires de la commune, il n'est pas donné de suite favorable à la présente demande de prise en charge.

**Déclaration d'intention d'aliéner**

Par courrier en date du 14 janvier 2015, l'Office Notarial de ST AUBIN DU CORMIER demande s'il est envisagé de faire valoir le droit de préemption urbain concernant la propriété NAMUR / MEZIERES cadastrée section AB n° 56 et n° 57 sises « Rue du Moulin ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les parcelles AB 56p et 57p sises "Rue du Moulin" et appartenant à Madame NAMUR Hélène domiciliée 11 rue Henri Sellier 56100 LORIENT.

**Viabilis**

Par courrier en date du 17.12.2014, accepte de participer pour ½ aux travaux de busage à La Rallière (Voir devis GALLE en date du 09.12.2014 : 2 522 € HT/3 026.40 € TTC)

**Délibération MEGALIS concernant le bouquet de services numériques Mégalis + avenant**

Le Syndicat mixte Mégalis Bretagne a adopté la mise en place d'un nouveau barème de contribution dans le cadre de la fourniture d'un bouquet de services numériques pour les collectivités bénéficiaires.

Cette contribution est supportée par la Communauté de Communes. La commune ne s'acquitte d'aucune contribution financière pour accéder au bouquet de services numériques.

Le bouquet de services numériques comprend les services suivants :

- Une salle régionale pour la dématérialisation de vos marchés publics
- Un service de télétransmission des actes au contrôle de légalité
- Un service de télétransmission des données et pièces au comptable
- Un service d'échanges sécurisés de fichiers
- Un service d'informations publiques en ligne
- Un parapheur électronique
- Un service d'archivage électronique à valeur probatoire
- Un service "Observatoire de l'administration numérique en Bretagne"
- l'accès aux formations et ateliers méthodologiques et notamment : le projet « 100% démat », « mise en conformité avec la loi Informatique et Libertés », « Communication électronique de documents d'état civil ».

**Et considérant également le fait que** l'adoption du bouquet de services numériques Mégalis Bretagne nécessite la signature d'une nouvelle Convention, Monsieur le Maire est autorisé à signer la nouvelle Convention Mégalis Bretagne et tous documents nécessaires à la mise en œuvre du projet Mégalis pour la période 2015/2019.

**Gérance du commerce**

Une réunion est prévue le mercredi 18 février 2015 à 9 h 30, à la mairie, avec la CCI, les adjoints, Mme Catherine MASSON, afin de faire une analyse des candidatures reçues.

**Lettres de remerciements pour subvention accordée**

AFM, Club de la 2<sup>ème</sup> jeunesse

**Vœux**

Mr et Mme DAVY, Communauté de Communes et Alcool Assistance.

**Courrier de l'Office Notarial du 16 janvier 2015**

Le conseil municipal ne se prononce pas.

**Courrier de Mr Bosquet et de Mme Khadir en date du 15 janvier 2015 sollicitant l'élagage des arbres situés face à leur maison « Résidence Les Chênes »**

A voir sur place.

**Accueil de Loisirs Adolescents Itinérants pendant les petites vacances de printemps du 20 au 24 avril 2015 à Saint-Jean-sur-Couesnon.**

L'accueil pourra avoir lieu au foyer de la salle des sports.